

COMMUNE DE JURY

25 rue Principale, 57245 Jury
Tél : 03.87.38.11.12. / E-mail : contact@mairie-iurv.fr

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mars 2025

<u>Point 2025-10</u> : Approbation du procès-verbal de la séance du 14/01/2025	APPROUVE
<u>Point 2025-11</u> : Confection et pose d'une plaque commémorative sur le monument aux morts <i>Sera réalisé par la Sté MARBRERIE MONNIER & FILS pour un montant de 1.692 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-12</u> : Achat de corbeilles extérieures	REPORT
<u>Point 2025-13</u> : Achat d'un taille-haie professionnel à batterie <i>Sera acheté chez la Sté MECAVISTA pour un montant de 1.080 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-14</u> : Achat d'un ordinateur portable pour l'école maternelle <i>Sera acheté chez la Sté FCC INFORMATIQUE pour un montant de 445,73 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-15</u> : Fourniture et pose d'une paroi d'escalade pour enfants	REPORT
<u>Point 2025-16</u> : Travaux de viabilisation de la future maison des associations : raccordement à l'égout des eaux usées <i>Sera réalisé par la régie HAGANIS pour un montant de 2.331,87 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-17</u> : Travaux de viabilisation de la future maison des associations : raccordement électrique <i>Sera réalisé par la Sté RESEDA pour un montant de 2.359,78 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-18</u> : Travaux de viabilisation de la future maison des associations : étude pour le raccordement à la Fibre et au réseau de télécommunication <i>Sera réalisé par la Sté ORANGE RESOLINE pour un montant de 1.216,80 € TTC.</i>	APPROUVE
<u>Point 2025-19</u> : Autorisation d'ouverture de crédits n°1/2025	APPROUVE
<u>Point 2025-20</u> : Vente de la parcelle 78 section 12 à un particulier	REPORT

- Point 2025-21 : APPROUVE
Demande de subvention Ambition Moselle pour la construction d'un columbarium et de cavurnes
Sera déposée auprès du Département de la Moselle pour un montant de 4.158,35 € représentant 25 % du montant HT des travaux.
- Point 2025-22 : APPROUVE
Demande de subvention DETR pour la construction d'un columbarium et de cavurnes
Sera déposée auprès de la Préfecture de la Moselle pour un montant de 4.158,35 € représentant 25 % du montant HT des travaux.
- Point 2025-23 : APPROUVE
Adhésion à la Fondation du Patrimoine
- Point 2025-24 : APPROUVE
Accroissement temporaire d'activité
- Point 2025-25 : PREND ACTE
Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité des services public de l'eau potable
- Point 2025-26 : PREND ACTE
Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité des services public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Point 2025-27 : PREND ACTE
Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité des services public de l'assainissement

Conformément à la délibération n°2022-64 du 07/06/2022, la publicité du procès-verbal de cette séance du conseil municipal sera réalisée sous forme électronique et publiée sur le site Internet de la mairie, rubrique « Découvrir la commune » / « Fonctionnement » / « Compte-rendu des conseils municipaux »
<https://www.mairie-jury.fr/decouvrir-la-commune/fonctionnement/compte-rendu-des-conseils-municipaux-1003.html> dans le délai d'une semaine après son approbation lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Affiché en mairie le ..20.03.2025

Publication sur le site Internet de la mairie le20.03.2025